

Rapport public Parcoursup session 2025

Ilec - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Ilec - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (37613)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Ilec - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (37613)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	127	5

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Dossier : résultats académiques	Résultats scolaires des classes de Terminale et de Première ainsi que les appréciations des professeurs	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Entretien, dossier.	Méthode de travail, autonomie, engagement et responsabilités de l'élève et la capacité à s'investir	Très important
Savoir-être	Attitude. Autonomie.	Attitude en classe. Implication et respect des pratiques professionnelles	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet et motivation	Motivation du candidat quant aux critères de choix de cette formation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Centres d'intérêt	Prise en compte des activités sportives, culturelles, associatives ...	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Critères quantitatifs

- Une moyenne générale trop faible avec des notes en français, histoire-géographie, et philosophie jugées trop justes.
- Les langues et les mathématiques font partis des critères de non classement ainsi que les absences et le comportement signalés dans les bulletins.
- Nombre important d'absences injustifiées, retards répétés, appréciations négatives.
- Manque d'implication dans les matières clés.

Critères qualitatifs

- L'appréciation des professeurs : si un élève manque de sérieux, d'autonomie.
- A l'inverse si un élève est passif --> manque de travail, intérêt limité.
- Si le projet motivé présente un texte flou, générique ou hors sujet peut faire baisser le classement.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Les notes, les appréciations, l'assiduité ainsi que le projet motivé sont les critères classiques pour le "parcours en cordée de la réussite".

La participation régulière aux actions.

L'ouverture au projet d'orientation, il faut que le projet motivé soit personnalisé (stages ...).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le dossier de chaque candidat(e) a été examiné sur la base des critères généraux d'examen des vœux.

Bulletins de notes de 1ère et de terminale.

Le candidat doit disposer de réelles qualités personnelles, méthode, rigueur, esprit logique et dynamisme.

Relevés de notes des épreuves anticipées du baccalauréat.

Éléments indiqués dans le projet de formation motivé.

Les appréciations : qualités d'analyse et de rédaction, investissement dans la formation, régularité dans le travail ou progrès, comportement de l'élève durant le cycle de terminal.

Implication dans les apprentissages et dans le travail personnel.

Assiduité, concentration, capacités d'écoute en classe et esprit d'équipe.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les qualités requises pour faire un BTS Professions Immobilières sont les suivantes :

- Avoir de bonnes prédispositions relationnelles nécessaires aux métiers de l'immobilier
- Savoir communiquer facilement à l'oral comme à l'écrit
- Etre intéressé par les différents métiers de l'immobilier (promoteur, agent immobilier, commercial ...)
- Avoir des capacités pour évaluer facilement la valeur d'un bien immobilier
- Aimer travailler avec une équipe de collaborateurs (collègues d'agence, notaires, banques ...)
- Aimer la vente
- Etre patient et apprécier les défis (capacité à gérer des profils de clients très variés)
- Avoir une bonne présentation visuelle et aimer le contact humain
- Savoir s'organiser dans son travail

Signature :

CHRISTOPHE DUJARDIN,

Chef d'établissement de l'établissement Ilec